



2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

VOYAGE A ROME ET POMPEI POUR LES LATINISTES

Le Puy le 14 octobre 2019,

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous rappelons que le voyage en Italie aura lieu du **lundi 9 au dimanche 15 décembre 2019**. Vous trouverez avec cette circulaire le programme détaillé du séjour et quelques conseils ou recommandations utiles. Toutes les pièces et documents sont à rapporter pour le mardi 6 novembre au professeur de latin.

◆ Formalités

– POUR LES ELEVES DE NATIONALITE FRANCAISE :

1 La **carte européenne** d'assurance maladie (demande à faire via ameli.fr en créant au préalable un compte, puis aller sur votre compte *ameli* dans la rubrique « *Mes demandes* »).

2 La **Carte Nationale d'Identité (ou Passeport)** des élèves de nationalité française. **Il est important de faire les démarches nécessaires au plus vite si votre enfant n'a pas encore cette pièce d'identité.**

3 L'autorisation de sortie de territoire (document ci-joint) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

4 Le coupon ci-dessous concernant l'autorisation de voyage en autocar

5 La fiche sanitaire

- POUR LES ELEVES DE NATIONALITE ETRANGERE:

1- La **Carte Nationale d'Identité** ou un **Passeport** en cours de validité

2 - Une **photo** d'identité

3 - Un **acte de naissance**

4- La **carte européenne** à demander à la caisse d'assurance maladie

5- DCEM pour les enfants nés à l'étranger ou TIR pour les enfants nés en France

6- L'autorisation de sortie de territoire (document ci-joint) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité du parent signataire

7 L'autorisation spéciale de sortie du territoire

8 Le coupon ci-dessous concernant l'autorisation de voyage en autocar

9 La fiche sanitaire (document ci-joint)

◆ Assurances

Vous devez vérifier que vous êtes bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, contacter l'établissement.

◆ **Santé :** Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance.

Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports,...).

Nous vous demandons de remplir la fiche sanitaire et le coupon ci-dessous.

◆ **Paiement**

Le montant du voyage s'élève à 380 euros. Un acompte de 120 euros a déjà été versé. Nous vous demandons d'effectuer le deuxième et le troisième versement pour le mardi 6 novembre : un chèque de 130€ que nous encaisserons en décembre et un chèque de 130€ que nous encaisserons en janvier.

◆ **Informations pratiques**

Vous devez prévoir des vêtements chauds, y compris pour la nuit; les hôtels en Italie sont moins chauffés qu'en France. Prévoir aussi des vêtements de pluie et des chaussures confortables.

→ **Pique-nique :** le pique-nique pour le repas du premier soir est à prévoir. Les autres repas sont compris dans l'organisation.

→ **Argent de poche :** vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, une somme de 15 à 45€ environ.

→ **Portable :** Nous autorisons l'usage du téléphone portable au cours du voyage. Cependant, son utilisation ne devra pas se faire de façon anarchique : le respect strict de la charte d'utilisation des nouvelles technologies (Cf. Règlement Intérieur) est exigé. Si vous autorisez votre enfant à apporter son téléphone, il s'engage à suivre et respecter les consignes données par les adultes quant à l'utilisation de ce dit portable. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions et à la confiscation de son téléphone au cours du voyage.

Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérerons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter une solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème.

L'argent, les portables, les jeux vidéo, les MP3, les appareils photos etc ... sont sous la responsabilité de leur propriétaire.

◆ **Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :**

A l'étranger, chacun sera l'ambassadeur de la France et de son collège ; le comportement dans le car, à l'hôtel et lors des visites doit être exemplaire.

Les hôtels demandent une caution pour chaque élève : cette caution n'est pas restituée si toutefois des dégradations sont constatées. La vigilance est donc de mise.

L'Italie a une politique très stricte par rapport à la contrefaçon : il est strictement interdit d'acheter des articles à des vendeurs à la sauvette sous peine de lourdes amendes.

Nous vous demandons :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter les horaires et consignes ;
- de bannir de votre langage et de votre comportement toute vulgarité ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel.

Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

Les accompagnateurs renseigneront le collège régulièrement sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront consultables sur le site du collège.

L'Equipe de Direction

✂.....

Bulletin à rapporter le mardi 6 novembre 2019 au professeur de latin

. Nous versons 2 chèques : un chèque de 130€ qui sera encaissé en décembre et un chèque de 130€ qui sera encaissé en janvier (à l'ordre du Collège St Régis - St Michel)

. Madame, Monsieur, donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / notre fille en cas d'urgence, lors du séjour en Italie du 9 au 15 décembre 2019

. Veuillez préciser ci-après si votre enfant a un **PAI, un traitement, des allergies, ou un régime particulier :**

.....
.....

A le Signature des Parents :

. Je, soussigné(e)..... m'engage à suivre les consignes données par l'équipe des professeurs et avoir un comportement respectueux en toutes choses.

A le Signature de l'élève :

PROGRAMME DU VOYAGE EN ITALIE DU 9 DECEMBRE AU 15 DECEMBRE
(l'ordre des visites pourra être modifié)

LUNDI 9 DECEMBRE 2019

Départ de la Place Michelet à 14h

Dîner tiré du sac prévu par les familles

Voyage de nuit vers l'Italie

MARDI 10 DECEMBRE 2019

Arrivée à Rome en début de matinée

Petit déjeuner au restaurant à Rome

Le matin : visite guidée du musée du Vatican, de la Chapelle Sixtine

Déjeuner dans une pizzeria

Après-midi : visite de la Basilique St Pierre

visite du Château Saint -Ange

Fin d'après-midi : route vers l'hôtel (région de Rome)

Dîner et nuit à l'hôtel

MERCREDI 11 DECEMBRE 2019

Petit déjeuner à l'hôtel

Le matin : audience papale

Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni pas l'hôtel)

Après-midi : visite des Catacombes de Domitilla

Fin d'après-midi : départ vers la Campanie (Paestum)

Dîner et nuit à l'hôtel

JEUDI 12 DECEMBRE 2019

Petit déjeuner à l'hôtel

Le matin : visite d'un élevage de bufflonne et de fabrique de mozzarella

Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni pas l'hôtel)

Après-midi : visite guidée de Paestum (site et musée)

Fin d'après-midi : visite guidée de Luci d'artista (Lumières d'artistes) à Salerne

Fin d'après-midi : route vers l'hôtel

Dîner et nuit à l'hôtel

VENDREDI 13 DECEMBRE 2019

Petit déjeuner à l'hôtel

Le matin : visite guidée de Pompéi

Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni pas l'hôtel)

Après-midi : promenade dans Naples

Visite du musée archéologique de Naples

Fin d'après-midi : départ pour la région de Rome

Installation, dîner et nuit à l'hôtel

SAMEDI 14 DECEMBRE 2019

Petit déjeuner à l'hôtel

Le matin : visite guidée de la Rome antique (le forum, le Palatin, le Colisée)

Déjeuner tiré du sac (panier-repas fourni par l'hôtel)

Après- midi : visite guidée de la Rome baroque (Fontaine de Trévi, place Navone, Panthéon, Basilique St Louis des Français...)

Dîner au restaurant

Voyage de nuit vers la France

DIMANCHE 15 DECEMBRE 2019

Petit déjeuner

Arrivée au Puy-en-Velay en fin de matinée